



MERF



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES ECOVILLAGES

RAPPORT ANNUEL 2022



DECEMBRE 2022

# Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

---

Date : 31 décembre 2022

Award ID : 000115034

Agence ou Partenaire de mise en œuvre : Ministère de l'Environnement et des ressources Forestières (MERF).

Période couverte : 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

**Description** : En dépit de la grande diversité de ses écosystèmes, le Togo est confronté aux problèmes environnementaux majeurs caractérisés par la dégradation continue des ressources naturelles engendrant la baisse de la productivité agricole et la fragilisation des écosystèmes. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles du fait de la pauvreté et des modes de production non durables. Pour faire face à ces défis, le gouvernement togolais, avec l'appui du PNUD, a entrepris depuis 2014, une initiative pilote de développement local intégré à travers le concept innovant d'Ecovillages dans deux villages de la région maritime : le village de Donomadé dans la préfecture de Yoto, et AndoKpomey dans la préfecture de l'Avé.

Cette stratégie novatrice, fondée sur l'intégration dans une même approche de lutte contre la pauvreté s'appuie sur la promotion des énergies renouvelables, la maîtrise de l'eau et le développement des moyens d'existence durable. Au vu des changements transformationnels induits par la phase pilote, cinq (05) nouveaux sites d'écovillages ont été identifiés en 2018 dans le cadre du projet de développement des écovillages pour l'extension de cette phase pilote et 10 autres en 2021.

Cette phase de mise à échelle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national des Ecovillages en lien avec l'UNDAF, le programme pays 2019-2023 du PNUD et s'aligne bien sur les priorités nationales du PND du Togo.

Pour le compte du plan de travail annuel de 2022, le projet a prévu accompagner le gouvernement dans :

- **La gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel** à travers (i) la construction de 03 salles polyvalentes pour offrir un cadre d'échanges aux jeunes et groupements d'intérêt économique dans les écovillages et (ii) le Suivi et contrôle des travaux de construction de salles polyvalentes ;
- **Adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses** à travers : (i) la réalisation des mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentée par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages ;
- **Utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes** à travers : (i) la mise en place de 02 stations piscicoles en vue de redynamiser les AGR dans les écovillages et pour la reconversion des carbonisateurs ; (ii) l'Installation des unités de production d'asticots de mouches soldates pour l'intégration de la farine d'asticots dans l'alimentation de l'élevage des poissons dans 2 villages ; (iii) la mise en place de 80 ha de plantations communautaires et le développement des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques.
- **Suivi du projet, évaluation** à travers : (i) l'organisation des réunions des comités techniques régionaux sur la planification, réunion bilan et suivis des activités dans les écovillages ; (ii) Appui de l'unité de coordination en fourniture et matériel de bureau ; (iii) Participation à des rencontres internationales sur les Ecovillages ; (iv) la réalisation des supports de communication pour la visibilité des écovillages ; (v) Assistance technique pour la mise en œuvre du projet.

# Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

---

## 1. Données du Projet :

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Etat des risques liés au projet :</b></p> <p>Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des plans d'investissement des nouveaux villages et la réalisation de l'ensemble des activités prévues ;</p> <p>Le débordement de la crise du sahel qui peut impacter le déroulement des activités dans la région des Savanes ;</p> | <p><b>Problèmes en cours :</b></p> <p>La reprogrammation en 2023 des activités d'installation des équipements solaires dans les 5 des 10 nouveaux écovillages ;</p> <p>Reprogrammation en 2023, des travaux de construction des unités de production d'asticots dans 2 écovillages ;</p> <p>La non-connectivité des ménages aux réseaux électriques dans les écovillages ;</p> <p>Le retard dans la finalisation des travaux de construction de salle polyvalente dans 01 écovillage sur les 3 prévus, notamment dans le village de Klotchomé.</p> |
|--|--|

### 2. Performances du projet par rapport au PTB

**Description : Produit 3.2 : Solutions retenues pour assurer l'accès universel à des sources d'énergie non polluante, abordable et durable.**

**Objectif de l'année 2022 :** L'assistance envisagée par le PNUD au Gouvernement dans le cadre du plan de travail annuel de 2022 de ce projet par rapport au premier produit porte :

- *sur la gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel à travers (i) la construction de 03 salles polyvalentes pour offrir un cadre d'échanges aux jeunes et groupements d'intérêt économique dans les écovillages et (ii) le Suivi et contrôle des travaux de construction de salles polyvalentes ;*
- *sur l'adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses à travers (i) la réalisation des mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentée par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages ;*
- *sur l'utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes à travers : (i) la mise en place de 0002 stations piscicoles en vue de redynamiser les AGR dans les écovillages et pour la reconversion des carbonisateurs ; (ii) l'Installation des unités de production d'asticots de mouches soldates pour l'intégration de la farine d'asticots dans l'alimentation de l'élevage des poissons dans 2 villages ; (iii) la mise en place de 80 ha de plantations communautaires et le développement des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques et*
- *sur le suivi du projet et son évaluation à travers : (i) l'organisation des réunions des comités techniques régionaux sur la planification, réunion bilan et suivis des activités dans les écovillages ; (ii) Appui de l'unité de coordination en fourniture et matériel de bureau ; (iii) Participation à des rencontres internationales sur les Ecovillages ; (iv) la réalisation des supports de communication pour la visibilité des écovillages ; (v) Assistance technique pour la mise en œuvre du projet.*

**Réalisation à la fin de l'année :**

**Les activités réalisées en vue de contribuer à l'atteinte du produit 3 du CPD 2019-2023 se présentent comme suit par composantes du projet :**

**Composante 1 relative à la gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel :**

- *Pour l'activité (i) concernant la construction de 03 salles polyvalentes pour offrir un cadre d'échanges aux jeunes et groupements d'intérêt économique dans les écovillages, les travaux ont été réalisés à cent pour cent et réceptionnés dans deux (02) villages sur trois (03) prévus. Pour le troisième village, les travaux sont exécutés à 60% et vont être finalisés au premier trimestre 2023.*
- *Des contrôles et suivi régulier sont faits pour s'assurer de la qualité des travaux sur les sites*

## Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

| Critère de qualité  | Date                         | Resultat (s) de(s) Activité (s) |                               |                              |         |         |
|---|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|---------|---------|
|   |                              | Appréciation du Bénéficiaire    | Etat des ressources affectées | Respect du délai d'exécution |         |         |
| Amélioration du cadre de rencontres et de concertation pour les communautés | Janvier 2022 à décembre 2022 | Appui satisfaisant              | Disponibles                   | Partiellement Respecté       |         |         |
| <b>Résumé financier</b>   |                              |                                 |                               |                              |         |         |
| Account   | Fund                         | Donor                           | Agent de mise en œuvre        | Budget en dollars US         | Dépense | Balance |
| 71625/72130/72311<br>75708/76120/76130                                      | 04000                        | 00012                           | MERF/DEP                      | 214 621                      | 181 279 | 33 342  |

**Composante 2 relative à l'adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses :**

- Concernant la réalisation des mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentée par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages, le marché a été déclaré infructueux et reconduit pour le compte de la nouvelle année 2023.

| Critère de qualité  | Date                         | Resultat (s) de(s) Activité (s) |                               |                              |         |         |
|---|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|---------|---------|
|   |                              | Appréciation du Bénéficiaire    | Etat des ressources affectées | Respect du délai d'exécution |         |         |
| Amélioration des capacités d'intervention des secteurs environnement et Énergie | Janvier 2022 à décembre 2022 | Appui peu satisfaisant          | Disponibles                   | Non encore respecté          |         |         |
| <b>Résumé financier</b>   |                              |                                 |                               |                              |         |         |
| Account   | Fund                         | Donor                           | Agent de mise en œuvre        | Budget en dollars US         | Dépense | Balance |
| 71625/72130/72311<br>75708/76120/76130  | 04000                        | 00012                           | MERF/DEP                      | 240 414                      | 253 180 | -12 766 |

**Composante 3 relative à l'utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes :**

- La réalisation de l'activité (i) est marquée par la mise en place de deux stations piscicoles au profit de 20 producteurs locaux formés en majorité des jeunes et femmes.
- Pour ce qui concerne l'activité (ii) relative à l'Installation des unités de production d'asticots de mouches soldates, une mission d'identification a été faite avec une experte du domaine pour retenir les deux sites pilotes. Un prestataire est retenu et les travaux vont être réalisés en 2023.
- Pour l'activité (iii) relative à la mise en place de plantations communautaires et le développement des activités de maraichage, le PNUD a accompagné le MERF en fourniture des plants fruitiers et forestiers et en matériels de ferme et équipement de protection. Plus de 80 ha de superficies sont reboisées.

## Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

| Critère de qualité  | Date                         | Resultat (s) de(s) Activité (s) |                               |                              |
|---|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
|   |                              | Appréciation du Bénéficiaire    | Etat des ressources affectées | Respect du délai d'exécution |
| Amélioration des capacités d'intervention des secteurs environnement et agriculture | Janvier 2022 à décembre 2022 | Appui satisfaisant              | Disponibles                   | Respecté                     |



*Image d'élevage de poissons à Amondè*



*Visite d'une unité de production d'asticots*



*Activités de reboisement*

### **Gestion du projet, Suivi – évaluation et Visibilité du projet ;**

- Concernant l'organisation des réunions des comités techniques régionaux sur la planification, réunion bilan et suivis des activités dans les écovillages, des rencontres ont été organisées dans les cinq chefs-lieux de région du Togo pour faire le bilan des activités menées et définir les perspectives avec la participation des membres des différents comités techniques régionaux et les bénéficiaires.
- Des suivis réguliers ont été également organisés par la coordination, les services régionaux et le ministre de l'Environnement pour apprécier les résultats sur les sites.
- Des matériels et fournitures sont acquis et mis à disposition pour le fonctionnement de l'unité de coordination.
- La participation de la délégation togolaise à la COP26 a été assurée et des outils de communication ont été élaborés pour la visibilité du projet.
- La coordination bénéficie de l'Assistance technique des techniciens du PNUD pour la mise en œuvre du projet.

## Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

| Critère de qualité  | Date                         | Resultat (s) de(s) Activité (s) |                               |                              |         |         |
|---|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|---------|---------|
|   |                              | Appréciation du Bénéficiaire    | Etat des ressources affectées | Respect du délai d'exécution |         |         |
| Amélioration des capacités d'intervention des secteurs environnement et Énergie | Janvier 2022 à décembre 2022 | Appui satisfaisant              | Disponibles                   | Respecté                     |         |         |
| <b>Résumé financier</b>   |                              |                                 |                               |                              |         |         |
| Account   | Fund                         | Donor                           | Agent de mise en œuvre        | Budget en dollars US         | Dépense | Balance |
| 71625/72130/72311<br>75708/76120/76130  | 04000                        | 00012                           | MERF/DEP                      | 19 965                       | 19 325  | 640     |



Photos de réunion de comité





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Ministère de l'Environnement  
et des Ressources Forestières



Programme des Nations Unies  
pour le développement



## PROJET DE DEVELOPPEMENT DES ECOVILLAGES AU TOGO

### Objectifs

L'objectif principale est de promouvoir un développement local du terroir sobre en carbone, résilient aux effets du changement climatique et bénéfique à l'environnement global à travers les Ecovillages.

### 15 nouveaux sites

d'écovillages sont identifiés, pour initier le processus de passage à l'échelle.

### Réalisations

Installation des équipements solaires



Réalisation de mini adduction pour la fourniture d'eau potable



Création de périmètre irrigué



Création de station piscicole



Création d'unité d'élevage



Promotion de l'apiculture



#### CONTACTS

Tel : +228 22 31 00 09  
Site web : [www.environnement.tg](http://www.environnement.tg)  
Email : [communication@environnemt.tg](mailto:communication@environnemt.tg)

***Un outil de communication (kakémono)***

## Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

### Activities ID :

*Activity 1. : Amélioration de la gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel*

**Produit attendu des activités 1** : l'assistance du PNUD au gouvernement permet de renforcer les capacités des secteurs environnement, énergie et administration territoriale.

*Activity 2. : Accompagner l'adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses :*

**Produit attendu des activités 2** : l'assistance du PNUD au gouvernement permet de renforcer les capacités des secteurs environnement, agriculture, enseignement primaire, énergie et eau.

**Activity 3** : Les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans des zones très exposées aux risques naturels sont renforcés afin qu'elles puissent s'adapter aux effets futurs des changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes

**Produit attendu de l'activité 3** : L'assistance du PNUD permet aux communautés de renforcer leur résilience aux changements climatiques.

**Dates de démarrage et de fin des activités** : janvier 2022 à décembre 2022.

**% d'avancement technique à la date du rapport** : 95,47%. Ceci ne prend pas en compte la réalisation des mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentée par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages qui est reportée en 2023. Le processus est en cours pour le recrutement d'entreprises prestataires.

| Critère de qualité  | Date                         | Resultat (s) de(s) Activité (s) |                               |                              |
|---|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
|   |                              | Appréciation du Bénéficiaire    | Etat des ressources affectées | Respect du délai d'exécution |
| Amélioration des capacités d'intervention des secteurs environnement et Énergie | Janvier 2022 à décembre 2022 | Appui satisfaisant              | Disponibles                   | Respecté                     |

### 3. Leçons apprises

- ✚ La mobilisation de ressources internes de l'Etat a permis d'autofinancer certaines activités qui étaient entièrement financées dans les années antérieures sur les ressources du PNUD. Par exemple : (i) l'acquisition d'un véhicule pour la coordination a réduit les demandes de financement de location de voiture pour les missions de la coordination ; (ii) le financement à plus de 60% des activités de reboisement par l'Etat qui a contribué à une augmentation significative de la superficie reboisée en 2022 dans les écovillages et (iii) le financement des travaux de mini adduction d'eau dans l'écovillage de Bolou-Vodomé dans la préfecture du Zio, un village qui fait partie des 10 nouveaux sites identifiés en 2021 ;
- ✚ La main d'œuvre locale utilisée dans la réalisation des activités de reboisement a contribué à la création d'emplois temporaires dans les écovillages et à l'amélioration des revenus des communautés locales qui sont engagées dans la surveillance et l'entretien des sites reboisés ;
- ✚ **La réalisation du projet a facilité l'accès des communautés dans les écovillages à des sources d'énergie non polluantes** : en effet, grâce au projet, 650 nouvelles personnes ont accès cette année à l'eau potable grâce au solaire ; 300 hommes et 250 femmes ont accès à un poste d'eau autonome pour l'irrigation des cultures de contre saison grâce à l'énergie solaire ;
- ✚ Le projet a un impact sur l'amélioration du taux de reconversion des carbonisateurs : 37% de producteurs de charbon de bois dans les écovillages ont adopté le maraichage et la production des plants en remplacement de leurs activités de carbonisation ;
- ✚ 17 villages sont engagés dans la production de plants en pépinière et ont reboisé plus de 80 ha de superficie en 2022 avec près de 127 500 plants dont la majorité sont des essences à haute valeur économique ; 15 villages ont adopté les techniques d'apiculture sans feu pour réduire les risques des feux de végétation. Ils font également la surveillance régulière des forêts pour protéger en même temps les ruches qui constituent un intérêt économique contre les feux.

### 4. Difficultés rencontrées

#### Difficultés d'ordre technique :

- Retard dans la finalisation des travaux de construction de salle polyvalente dans l'écovillage de Klotchomé ;
- Transhumance et divagation des animaux menaçant les cultures maraichères et superficies reboisées ;
- Faible débit des forages sur certaines sites, ce qui réduit la production maraichère de contre saison.

#### Difficultés d'ordre fonctionnel :

- Marché infructueux pour le recrutement d'entreprises devant réaliser les mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentée par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages ;
- Retard dans le démarrage des travaux de construction d'unités de production d'asticots dans 2 écovillages.

### 5. Solutions aux problèmes rencontrés

- **Aux difficultés d'ordre technique**
- Paiement de l'attachement des 60% du taux d'exécution à l'entreprise pour pouvoir finir les travaux de construction de salle polyvalente dans l'écovillage de Klotchomé avant la fin du premier trimestre 2021 ;
- Adaptation des superficies irriguées à la capacité du système mise en place ;
- Achat de barbelés épinés pour la protection des sites menacés par les bêtes en divagation.
  
- **Aux difficultés d'ordre fonctionnel**
- Suivi régulier du processus de marché ;
- Reprogrammation en 2023 des travaux d'installation des équipements solaires dans les écovillages ;
- Démarrages des travaux d'installation des unités de production d'asticots en 2023 ;

### 6. Nouveaux développements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs





- Le phénomène d'extrémisme violent dans la région des Savanes qui pourrait constituer un frein au développement des activités dans la région ;
- Les financements d'autres projets du ministère, notamment, le projet PALCC et le projet WACA respectivement financés par l'UE et la BM dans des zones proches des écovillages peuvent contribuer à avoir plus d'impacts, de même que d'autres projets du gouvernement ;
- Accompagnement des communautés par les services du ministère de développement à la base dans la gestion opérationnelle des ouvrages et des ressources issues de l'exploitation des périmètres maraichers ;
- D'autres partenaires en perspective pour le financement des écovillages dans sa phase de mise à échelle.

### 8. Perspectives

- Diversifier les sources de revenus en accompagnant les communautés dans la production agricole, le maraichage, l'élevage et la production du miel pour créer plus d'AGR aux jeunes et femmes pour une reconversion progressive des carbonisateurs ;
- Recruter les entreprises et démarrer les travaux de réalisation des mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentée par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages ;
- Démarrer les travaux de construction des unités de production des asticots pour réduire la dépendance en aliment pour les poissons ;
- Mobilisation des ressources d'autres partenaires aussi privés pour la mise à échelle de l'initiative Ecovillage.

# Rapport ANNUEL Ecovillages 2022

## 9. SIGNATURES

|   |   |
|---|---|
| For the project management:   |   |
| Name: <b>AKPAMOU Kokouvi Gbétey</b><br>Title : Directeur national du projet                   |  |
| Signature :  | Date : 08 FEV 2023  |
| For UNDP:   |   |
| Name: <b>Seynabou DIAW BA</b><br>Title : Représentant Résident Adjoint                        |  |
| Signature :  | Date : 06/03/2022   |